

sofamel

PATF-MPU

EQUIPO DE PUESTA A TIERRA UNIPOLAR
UNIPOLAR EARTHING EQUIPMENT
ÉQUIPEMENTS DE MISE À LA TERRE UNIPOLAIRES




sofamel

C/Tomàs Edison, 17 - Pol. Industrial Plans d'Arau
08787 La Pobla de Claramunt (Barcelona) - Spain
Tel. +34 938 087 980 - Fax +34 938 087 700
www.sofamel.com - info@sofamel.es

ÉQUIPEMENTS DE MISE À LA TERRE UNIPOLAIRES

COMPOSITION

- 1 pince MPU en alliage d'aluminium avec vis de serrage et axe baionnette (MPUB) ou hexagonal-12 (MPUH) pour conducteurs cylindriques d'un diamètre compris entre 5 et 40 mm.
- 1 câble en cuivre avec gaine isolante en PVC de 25 mm² de section et de 7 m de long.
- 1 étau de mise à la terre TT-38A.
- 1 housse en plastique pour le transport et stockage de l'équipement.



Composition selon les spécifications du client.

CARACTÉRISTIQUES

Intensité assignée de court-circuit: Voir tableau selon modèle.
Température d'utilisation: de -25°C à 55°C.

INSTRUCTIONS POUR L'UTILISATION

1. Chercher le point de terre le plus proche et fixer l'étau de terre à celui-ci.
2. Fixer la pince au conducteur grâce à la perche adéquate pour cette utilisation.
3. Pour la désinstallation de l'équipement, procéder dans le sens inverse.
4. Ranger l'équipement dans son sac.

MAINTENANCE ET ENTRETIEN

- **Stockage:**
Afin de maintenir leur capacité de protection des opérateurs, les équipements de mise à terre et en court-circuit doivent être maintenus et stockés dans de bonnes conditions par l'utilisateur.
- **Vérification avant l'utilisation:**
Pour des raisons de sécurité les équipements de mise à terre doivent être soumis à une inspection visuelle exhaustive avant leur utilisation.
Les dommages visibles sur les colliers, les connexions, l'isolation du câble ou l'exposition de conducteurs nus sont considérés comme des défauts importants et l'équipement doit être mis hors d'utilisation.
Avant l'utilisation, il faut inspecter la surface de contact des pièces et le contact des points de connexion doit être brossé pour éliminer toute trace de dépôt afin d'obtenir un bon contact électrique pour les courants de transit ou les courants de court-circuit.
- **Inspection périodique et tests en service:**
L'équipement doit être inspecté tous les 3 ans, en vérifiant qu'il n'y ait pas de dommages visibles sur des colliers, les connexions ou le câble.
S'il existe un doute sur l'état du dispositif ou de l'équipement, ce dernier doit être retiré.